SSP
ENSEIGNEMENT

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

№48 SEPTEMBRE 2018

RENTRÉE: PRÉCIPITATION ET ATERMOIEMENT

Alors que le DFJC met en avant un projet ambitieux autour de l'éducation numérique, le SSP-Enseignement s'inquiète de sa précipitation et notamment du manque de consultation des enseignant·e·s. En effet, le succès de la mise en œuvre de cette feuille de route implique une large adhésion de celles et ceux qui font l'école au quotidien, même si elle est pour l'instant limitée à dix projets. Quant au plan d'études plus précisément, nous ne souhaitons pas le retour aux plans cantonaux, mais demandons une mise à jour du PER plutôt que l'élaboration d'un programme vaudois, rédigé dans la précipitation et sans consultation. Celle-ci est d'autant plus nécessaire qu'un changement de paradigme a été décidé avec l'intégration de la science informatique, qui mériterait une réflexion approfondie. Plus généralement, nous estimons que les aptitudes à faire usage des nouvelles technologies et à les aborder de manière critique font partie des compétences nécessaires aux élèves; ceci vient s'ajouter à de nombreuses autres compétences qu'elles/ils ont déjà à acquérir; l'éducation numérique ne doit pas diminuer le temps consacré à d'autres apprentissages, essentiels pour offrir à chacun-e une formation de qualité et émancipatrice. En outre, une formation de qualité égale pour chacun-e implique également que des moyens soient donnés à tous les établissements afin que les enseignant-e-s puissent disposer des équipements adéquats et en nombre suffisant. Or nous constatons une très grande disparité entre établissements en terme d'infrastructures, y compris au sein d'une même commune.

Ce plan devrait aussi questionner les éléments pouvant influer sur le travail quotidien des enseignant-e-s : saisie multiple de données, protection des données, danger accru de contrôles par la hiérarchie, risque augmenté d'évanouissement des limites entre la vie professionnelle et privée, accélération et mise sous pression pour l'effectuation d'une tâche, apparition de nouvelles tâches (jusque-là allouées par exemple au secrétariat). Le numérique doit servir à alléger voire à supprimer certaines tâches des enseignant-e-s et non à participer à une surcharge administrative.

Par ailleurs, le SSP-Enseignement exprime son inquiétude au sujet du concept "Vision à 360°" liée à la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), reportée d'un an mais dont nous n'avons pas la moindre nouvelle depuis de nombreux mois. Ce projet, dont nous soutenons les orientations générales, est d'une telle ampleur qu'il doit faire l'objet d'une consultation large afin que tous les groupes professionnels concernés se l'approprient. Quant au volet de la LPS dans le degré post-obligatoire, il en est au point zéro.

De très nombreux autres dossiers qui pourraient potentiellement améliorer la situation sont en attente sans qu'aucun agenda ne soit connu à ce jour (cf. liste adressée à la cheffe du DFJC sur notre site).

Un élément de réjouissance enfin, celui de la solution durable trouvée pour les 650 assistantes et assistants à l'intégration (cf. p.4)

ssp vaud

Santé des enseigant·e·s

DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

L'assemblée générale 2018 du SSP Enseignement a été l'occasion de faire un tour d'horizon des enquêtes sur l'état de santé du corps enseignant et les risques d'épuisement professionnel. Aperçu.
En 2014, une recherche de la HEP du Nord-Ouest constatait qu'en Suisse un-e enseignant-e sur 5 se sent "constamment submergé-e" et que les risques de burn out sont élevés. En 2016, une étude mandatée par l'association alémanique LCH arrive à la conclusion que les diminutions volontaires du taux d'activité dues à la charge de travail sont l'une des causes de la pénurie d'enseignant-e-s à laquelle font face plusieurs cantons.
En 2017, une vaste enquête du Syndicat des enseignants romands (SER) confirme que les maladies sont plus fréquentes pendant les périodes de vacances scolaires que pendant les périodes scolaires. Et démontre que, dans cette profession, il est courant de travailler tout en étant malade, au lieu de rester à la maison pour se soigner. En outre, 61% des répondant-e-s estiment que leur état de santé s'est dégradé à cause du travail. Et ce constat sans appel : en comparaison avec l'ensemble des salarié-e-s, l'état de santé des enseignant-e-s est moins bon. Qui a parlé de profession privilégiée ?
En juin dernier, les directions d'écoles ont présenté les résultats de leur dernière enquête. Il en ressort que leur préoccupation principale est la santé des maître-sse-s. Ceci devant les autres problèmes: intégration, relations avec les parents, etc.
D'autre part, une récente étude en Allemagne confirme que lorsque les effectifs de classe à l'école primaire sont réduits, les élèves obtiennent de meilleurs résultats.
Ces données renforcent le SSP dans sa volonté d'obtenir des mesures pour protéger la santé des enseignant-e-s (voir p. 4, dépôt de la pétition "Laissez-nous enseigner !"). Comme le disent nos collègues du syndicat allemand GEW: "Après les chiffres, nous voulons des actes !".
Précisions et références complètes sur ssp-vpod.ch/sante-enseignants

100 ans de la grève générale de 1918

ENSEIGNER LA GRÈVE GÉNÉRALE

À l'occasion du centenaire de la grève générale de 1918, le Syndicat des services publics (SSP) a souhaité mettre à disposition des enseignant·e·s un ouvrage facilitant l'approche de cet événement central dans l'histoire de la Suisse.
Photos, affiches, articles de presse: près de 40 documents d'époque sont proposés, complétés par des données chiffrées, une chronologie et une bibliographie.
Le dossier a été réalisé par Dominique Dirlewanger, enseignant d'histoire et auteur du livre "Tell me : la Suisse racontée autrement" (UNIL, 2010). Il est accompagné de deux contributions de Hans Ulrich Jost, ancien professeur d'histoire de l'Université de Lausanne, et de Julien Wicki, enseignant d'histoire. Un éclairage de Carole Villiger, historienne, sera également mis à disposition sur notre site. Sur le site figureront également toutes les sources au format pdf avec une présentation neutre, pour être travaillées avec les élèves.
Les documents sont présentés dans un ordre chronologique et regroupés en quatre parties : le mouvement ouvrier en Suisse avant 1918, les années de guerre, le déclenchement de la grève générale et, enfin, les conséquences de cette grève. Les références sont mentionnées pour chacune des sources.
En proposant du matériel, le dossier ne se substitue pas au travail des professionnel·le·s de l'enseignement. De nombreux angles d'approche sont possibles (des exemples sont donnés dans le livre et sur notre site) et chacun-e définira comment les matériaux seront utilisés.
Intitulé "La grève générale de 1918 - Matériaux pour l'enseignement. Histoire d'un événement fondateur du XXe siècle en Suisse", le livre sera disponible dès le 11 octobre. Nous l'adresserons gratuitement aux enseignant-e-s des différents degrés scolaires (1 exemplaire par personne), dans la limite des stocks disponibles.
Vous pouvez commander l'ouvrage dès aujourd'hui sur https://ssp-vpod.ch/enseigner1918.

APRÈS-MIDI DE FORMATION DU SSP

RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DES ENSEIGNANT-E-S

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018, 14 H 00 – 17 H 30 - NEUCHÂTEL, HÔTEL DES ASSOCIATIONS, R. LOUIS-FAVRE 1

INTERVENANT·E·S: CAROLE WAHLEN, AVOCATE - CORA ANTONIOLI, ENSEIGNANTE, VICE-PRÉSIDENTE SSP - PHILIPPE MARTIN, SECRÉTAIRE CENTRAL SSP

GRATUIT POUR LES MEMBRES SSP. LES NON-MEMBRES PAIENT FR. 150.-
INSCRIPTION: WWW.SSP-VPOD.CH/RESPONSABILITE-ENSEIGNANTS / CENTRAL@SSP-VPOD.CH / 021 340 00 00

DE LA MANIF À LA GRÈVE POUR L'ÉGALITÉ CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le 22 septembre prochain, nous marcherons, femmes* et hommes solidaires, pour l'égalité et contre les discriminations et le sexisme. Une première étape importante vers la grève des femmes* du 14 juin 2019.

Nous le disions dans notre dernière Lettre: alors même que le principe de l'égalité figure depuis 37 ans dans la Constitution fédérale, les femmes gagnent aujourd'hui encore en moyenne près de 20% de moins que les hommes pour un plein temps. A la retraite, elles touchent des rentes inférieures de 37%.
Depuis, sous la pression des femmes en colère, le Conseil des Etats a adopté en juin dernier une révision de la Loi sur l'égalité, loi qui reste cependant très minimaliste; ainsi seules les sociétés employant plus de cent salarié·e·s devront procéder à une analyse de leur grille salariale tous les quatre ans. Cela concernera seulement 0,85% des entreprises. De plus, aucune sanction n'est prévue pour les employeurs qui n'appliqueraient pas la loi et qui ne procéderaient pas à une rectification des salaires.
L'égalité entre les femmes et les hommes passe aussi par un partage des tâches parentales plus équitable. Un congé paternité digne de ce nom est un des moyens qui permettrait cela; pourtant, le Conseil fédéral vient de rejeter l'initiative pour un congé patermité de 20 jours.

INÉGALITÉS MULTIPLES. Par ailleurs, les inégalités s'expriment sous de multiples formes et au quotidien sur nos lieux de travail, dans la rue ou à domicile: victimes quotidiennes de harcèlement, de violence, de comportements sexistes, de discriminations, les femmes n'ont pas encore acquis une véritable égalité.
Le secteur de l'enseignement ne fait pas exception. D'abord, en matière d'égalité salariale, si celle-ci est effective entre collègues enseignant au même degré, il n'en reste pas moins que c'est au primaire, où les femmes sont clairement majoritaires, que les salaires sont les plus bas.
Par ailleurs, une recherche s'intitulant "Etre professeur·e de gymnase, c'est quoi?" publiée en 2012 et menée auprès de 48% des enseignant-e-s dans les gymnases par Farinaz Fassa, chercheuse à l'UNIL, a mis en évidence plusieurs éléments, qui restent sans doute d'actualité et aisément transposables à d'autres degrés d'enseignement, comme par exemple: un taux d'activité sensiblement plus bas chez les femmes, différence qui s'accentue chez celles en âge d'avoir des enfants, une forte sexuation des disciplines les plus dotées en terme d'horaire, ce qui favorise la persistance des stéréotypes auprès des élèves, ou encore de profondes inégalités au niveau des responsabilités et perspectives de promotion qui se vérifient dans la répartition des "tâches particulières", faisant l'objet de décharges (moins de décharges pour les femmes, aux hommes la gestion et l'administration, aux femmes la médiation, le coaching).

POUR UNE VRAIE ÉGALITÉ C'est parce que l'égalité n'est de loin pas acquise que le SSP-Enseignement s'engage auprès des nombreuses associations, organisations et de tous les collectifs en train de se former en Suisse pour qu'elle devienne enfin une réalité dans les écoles, dans les services publics et partout, sur les lieux de travail, dans la rue et dans les foyers. Les femmes* romandes sont les premières à s'être engagées et constituent un moteur du mouvement. Le SSP, l'un de ses initiateurs principaux, s'est dès le début beaucoup impliqué dans ce mouvement.

LA MANIF, PUIS LA GRÈVE. Nous serons donc nombreuses et nombreux à rejoindre la manifestation du 22 septembre dont le succès dépend de nous toutes et tous qui nous mobiliserons et mobiliserons autour de nous; des trains gratuits, financés par les syndicats de l'USS, sont organisés. Cette manifestation, essentielle, mais sans doute insuffisante au vu du chemin qu'il nous reste à parcourir pour que l'égalité soit effective, constitue une étape de la bataille qui devra se poursuivre et devra s'intensifier encore au moins jusqu'au 14 juin 2019, jour d'actions et de grève des femmes*.
C'est pour organiser cette mobilisation, également dans les écoles, que des enseignantes du SSP-Enseignement se sont réunies le 6 septembre dernier. Plusieurs établissements ont déjà commencé à agir sur leur lieu de travail. Si vous souhaitez rejoindre le mouvement, contactez le SSP. (Plus d'info: https://ssp-vpod.ch)

MANIF - 22 SEPTEMBRE
BERNE - SCHÜTZENMATTE - 13H30
TRAIN SPÉCIAL GRATUIT
ARRÊTS À NYON, MORGES, LAUSANNE ET FRIBOURG.
RETOUR: 17H05 DE BERNE.
BUS DANS LES AUTRES RÉGIONS
RENSEIGNEMENTS: WWW.SSP-VPOD.CH

BRÈVES SYNDICALES

HEP: ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Les exigences d'accès à la formation HEP Vaud pour les enseignant-e-s voulant enseigner une langue étrangère au secondaire II ont été changées subrepticement. .
Il est en effet dorénavant exigé des futur-e-s collègues ayant obtenu leur Master universitaire dans la langue concernée de présenter "un certificat d'un examen de maîtrise de la langue enseignée reconnu internationalement, correspondant au niveau C2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues". Le SSP-Enseignement a demandé des clarifications à la HEP, notamment pour quelle raison un Master universitaire ne serait plus considéré comme suffisant pour enseigner une langue et si cette situation est appelée à évoluer.
Nous dénonçons plus généralement, en plus de la grave dévalorisation des études universitaires effectuées que cette nouvelle exigence représente, le coût supplémentaire qu'elle implique pour les étudiant·e·s ainsi que l'engraissement d'un marché privé, celui des écoles de langue. Il serait enfin particulièrement inquiétant pour l'avenir de notre école que l'institution formant les futur·e·s enseignant·e·s privilégie des formations standardisées et souvent essentiellement utilitaristes.

SANTÉ DES ENSEIGNANT·E·S

Le SSP-Enseignement a remis la pétition "Laissez-nous enseigner !" avec plus de 1200 signatures au DFJC. .
Récolté·e·s en quelques semaines dans les écoles des degrés obligatoires et post-obligatoires, ces signatures, ajoutées à près de 5000 autres en provenance des autres cantons de Suisse, ont également été remises par une délégation valdo-zurichoise à la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP).
La délégation du DFJC, emmenée par son Secrétaire général, n'a pas contesté les problèmes de santé mis en avant, les qualifiant elle-même de "constats". Elle s'est engagée à se pencher sérieusement sur la question et à réunir les services concernés par cette problématique pour discuter des revendications de la pétition et examiner les pistes de mesures possibles. Nous veillerons très attentivement à ce que la compréhension exprimée par le département ainsi que sa bonne volonté affichée se traduisent effectivement par la mise en place de mesures concrètes, et ceci le plus rapidement possible.
Quant à la CDIP, sa délégation s'est engagée à intégrer le thème dans le prochain questionnaire qu'elle adressera aux cantons.

ASSISTANT·E·S À L'INTÉGRATION

Un statut est enfin prévu pour les plus de 630 assistant-e-s à l'intégration.
Plus particulièrement, un contrat de travail sera établi et les questions de congé, d'absences en cas de maladie, de stabilité des conditions d'engagement seront (enfin) réglées, et harmonisées avec le reste du personnel de l'Etat. Le niveau de salaire et le niveau de qualification doivent encore être précisés.
Les assistant-e-s à l'intégration sont indispensables à l'intégration des enfants à besoins particuliers, en complément aux soutiens pédagogiques des enseignant-e-s spécialisé-e-s. Ils-elles sont en charge plus particulièrement des gestes de la vie quotidienne (s'habiller, manger, aller aux toilettes,…) et permettent ainsi de les aider à se focaliser sur les apprentissages. Dès lors, ils-elles déchargent aussi les enseignant-e-s qui peuvent parfois être en difficulté lorsqu'un enfant nécessite une attention continuelle.
C'est donc une avancée très importante qui est réalisée grâce à l'engagement du SSP et des autres organisations. Notre secrétariat est à disposition des personnes concernées pour répondre aux questions et les accompagner dans la validation de leur nouvelle situation personnelle.

INFORMATIONS - ADHÉSION

Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit les enseignant-e-s du canton de Vaud, sans distinction de statut, du CIN, de l'école obligatoire et du postobligatoire. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

☐ **JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP-ENSEIGNEMENT**
☐ **JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-ENSEIGNEMENT**

Nom — Prénom
Rue et n° — Localité
Téléphone — Lieu de travail

À renvoyer à : SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne ou à vaud@ssp-vpod.ch

RÉDACTION

Cora Antonioli, Julien Eggenberger, Philippe Martin, Raphaël Ramuz, Comité SSP-Enseignement.

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
AVENUE RUCHONNET 45
CASE POSTALE 1324
1001 LAUSANNE
T 021 341 04 10 / F 021 341 04 19
VAUD@SSP-VPOD.CH

Pour plus d'informations sur nos activités, consulter les anciennes lettre d'informations et trouver les prises de position du SSP :
HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH
FACEBOOK : SYNDICAT SSP VAUD